



MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

Mardi 6 juillet, 2010

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 18H55, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAI, et CLAUDIA DUBEAU, et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, JACQUES GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ et VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier par intérim Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

105-07-2010

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, remercie les gens pour le succès de la journée Canada Day', et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

106-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR le Conseiller Léon Lance
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté mais en y ajoutant a l'article ``**DIVERS**`` les sujets suivants :

1. Maire – Mayor M. Graham Hawley :
2. Siègle/Seat #1 M. Victor Bisson: Résolution pour dépôt pour l'achat de propriété de Mme Hélène Boulet.

Numéro Civic pour la tour d'eau
3. Siègle/Seat #2 Mme Nancy Dagenais: Intérêt sur paiement de taxe
4. Siègle/Seat #3 M. Léon Lance :
5. Siègle/Seat #4 Mme Claudia Dubeau: Casse-vitesse sur la rue Roy
6. Siègle/Seat #5 M. Claude Piché: Résolution pour Projet de Construction M.R.C. Pontiac.

Article Journal du Pontiac, concernant Tom Orr Cartige
7. Siègle/Seat #6 M. Jacque Gauthier: Camionage sur le chemin Lac Murray
8. D.G Pierre Vaillancourt: **ADENDA**

Membre de CHIP FM

Membre de Heritage Radio Renfrew

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

ESTIMÉE pour enseigne pour le Département de Feu –
De Mystical Creation
(3 enseigne 4' x 4' et 2 – 8' X 8')

Demande de Financement – Groupe Senior d'Habitation
de Otter Lake

Banque Laurentienne – Emprunt Temporaire

Journée Portes ouvertes MRC de Pontiac

PROMUTUEL La Vallée – Valley Mutual Assurance

Request for Meeting Council

Sentinelle Outaouais – Ottawa Riverkeeper

SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE A LA GESTION
DES COURS D'EAU ET A LA REALISATION DE TRAVAUX
DE NETTOYAGE

Adopté

107-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que Procès-verbaux de la réunion régulière du conseil le 1 juin, 2010 avec modification, pour ajouter les comptes payables, plus addition de la facture au Ministère des Finances SP au montant de 51,942 \$.

Adopté

108-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal ne s'objecte pas et appuie la demande de Monsieur Malcom Throp pour l'achat d'une partie de terrain des terres de la Couronne appartenant au M.R.N. pourvue qu'une attestation par un arpenteur géomètre démontrant qu'aucune inondation aurais lieu sur ce terrain pour la demande de permis. A défaut de quoi le conseil s'objecte à l'achat de cette partie de terre de la couronne.

Adopté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

109-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal retienne les services juridiques de Me Michel Lafrenière tel que décrit dans l'offre de service reçu par la firme. Et que le Directeur Général communique avec Maître Nério De Candido pour en savoir le statut de son engagement auprès de la Municipalité.

Adopté

Que le conseil municipal procède aux travaux de déplacer trois boîtes brunes de Télébec longeant le chemin pour les frais encourus de 11 856.39 \$. Et à chercher les ententes pour ces boîtes.

Reporté

110-07-2010

Considérant que le gouvernement a adopté le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* par le décret 340-2006, publié le 24 mai 2006 dans la *Gazette officielle du Québec* et qu'aux termes de ce règlement, une redevance est exigée pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le règlement;

Considérant que les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au programme de subventions;

Considérant qu'en vertu de l'*Entente concernant la mise en œuvre de la redistribution sous forme de subventions des redevances perçues en application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* conclue entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales et l'Union des municipalités du Québec, le ministre s'est engagé à redistribuer aux municipalités admissibles 85 % des redevances perçues annuellement en application de ce règlement;

Considérant qu'en vertu du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* adopté par le gouvernement (décret 341-2006) et conformément à l'Entente, la municipalité admissible et inscrite au programme a la garantie de recevoir en subvention, jusqu'en 2010, au moins le montant qu'elle aura payé en redevances pour l'élimination de ses matières résiduelles résidentielles;

Considérant que cette subvention contribuera au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du *Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR)*;

Considérant que la municipalité est couverte par le PGMR de la MRC de Pontiac en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010 :

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

Considérant que la municipalité a la responsabilité de la mise en œuvre du PGMR de la MRC de Pontiac;

Considérant que, pour obtenir cette subvention, la municipalité admissible doit s'inscrire au programme et qu'à cet effet, une résolution est demandée.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Conseillère Nancy Dagenais, appuyé par Conseiller Léon Lance et résolu ce qui suit, à savoir que la municipalité admissible :

- demande d'être inscrite au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*;
- s'engage à respecter les éléments de reddition de compte prévue au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*;
- autorise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de la municipalité ou relatives à la municipalité à l'égard du règlement, du programme, du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de même qu'à la gestion municipale des matières résiduelles;

autorise le Directeur Général / Secrétaire-Trésorier, par intérim à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du programme.

Adopté

111-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal charge au détenteur de permis de construction ou démolition une somme de 198 \$ la tonne, si aucune preuve d'élimination n'est fournie par le détenteur de permis.

Adopté

112-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal engage la firme de Jason Hynes, les travaux estimés au montant de 27 000 \$ pour le chemin Picanoc.

Adopté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

113-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal engage un arpenteur géomètre pour déterminer la largeur du chemin Farm Lake.

Adopté

114-07-2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$ 231,849 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dument complétée.

POUR CES MOTIFS,

sur une proposition de Conseillère Nancy Dagenais, appuyé par Conseiller Claude Piché, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Otter Lake informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

115-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILLOR Jacque Gauthier
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

ATTENDU QUE Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

ATTENDU QUE Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

du pays;

ATTENDU QUE Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

ATTENDU QUE les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE La Municipalité d'Otter Lake accepte de signer la déclaration Postale qui demande à Postes Canada :

- 1) de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada;
- 2) de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

Adopté

116-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal dépose une somme de 5,000 \$ à la Compagnie 6166113 Canada Incorporée pour l'achat futur du terrain requise pour le projet d'eau potable.

Adopté

Conseiller Victor Bisson demande pour un numéro civique a l'entrée du chemin conduisant à la tour d'eau. L'adresse est le 227 Avenue Martineau.

Conseillère Nancy Dagenais demande sur le système de PG concernant les intérêts chargés sur les paiements de taxes. Le système PG charges les intérêts après les dates d'échéance des paiements.

Demande de Conseillère Claudia Dubeau pour un Casse-vitesse sur la rue Roy, à savoir peut exister une autre solution, a voir avec le policier de la S.Q. qui parraine la municipalité, M. Gilles Vallières.

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

- CONSIDÉRANT** **QUE** la vocation de la MRC Pontiac s'agrandi constamment avec les nouvelles responsabilités venant de la décentralisation;
- CONSIDÉRANT** **QUE** la MRC Pontiac s'apprête à construire un nouvel édifice afin de mieux abriter ses bureaux;
- CONSIDÉRANT** **QUE** cette nouvelle construction va contribuer à alourdir le fardeau fiscale des Pontissois Pontissoises.

POUR CES MOTIFS,

La Municipalité d'Otter Lake informe la M.R.C. Pontiac qu'avant de procéder à la construction d'un nouvel édifice, chaque conseil local devra prendre connaissance des coûts impliqués avant de procéder.

Reporté

Conseiller Claude Piché questionne le Maire M. Graham Hawley sur l'article qui est apparu dans le Journal du Pontiac, au sujet de Tom Orr Cartige. Le Maire M. Graham Hawley lui fournit les interprétations découlant de la rencontre des Maires de la M.R.C de Pontiac..

117-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Nancy Dagenais
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal fait une don au montant de 400 \$ pour l'équipe de soccer pour enfants et payent les factures au montant de 87,24 \$ pour dépenses encourues, chèque payable au nom de Raymonde Dagenais.

Adopté

Conseiller M. Jacque Gauthier demande de parler avec l'ingénieur Forestier de la M.R.C. Pontiac M. Martin Ladouceur au sujet d'une garantie sous forme d'entente que le chemin Lac Murray sera dans le même état avant l'utilisation des machines lourdes sur ce chemin due à la coupe de bois sur les terres de la M.R.C de Pontiac.

Réunion a eu lieu le mercredi, le 14 juillet 2010 au bureau de la M.R.C, présent étaient Nancy Dagenais, Claude Piché, Graham Hawley, Pierre Vaillancourt et Martin Ladouceur.

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

118-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal s'abonne pour devenir membre du poste de radio C.H.I.P. Fm et de Heritage Radio Renfrew.

Adopté

119-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Claudia Dubeau
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal approuve l'estimée provenant de Mystical Creations et autorise les travaux d'un enseigne de 4 pied par 8 pieds au montant de 385 \$ pour le département de Feu indiquant les avis de faire des feux à ciel ouvert.

Adopté

Une demande de financement en date du 8 mars 2010 par le Groupe d'Habitation de Otter Lake.

Décision rendu par le conseil - La demande sera étudiée pour le budget 2011..

120-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal approuve l'ébauche de financement fournie par la Banque Laurentienne.

Adopté

Directeur Général par intérim Pierre Vaillancourt rapporte sur les modifications à apporter par la Municipalité, tel que décrites dans le rapport par l'assurance Promutuel La Vallée en date du 29 juin, 2010.

Sentinelle Outaouais Invitation au premier Sommet sur la protection de la rivière des Outaouais, le vendredi 27 août 2010.

Reporté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

121-07-2010

- ATTENDU QUE** la MRC de Pontiac a adopté la Politique de gestion des cours d'eau sous sa compétence exclusive le 25 mai 2009 ;
- ATTENDU QUE** la mise en œuvre de la Politique s'appuie partiellement sur l'entente prévue par l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales entre la MRC de Pontiac et ses municipalités ;
- ATTENDU QUE** le projet d'entente présenté lors de la séance d'information du 18 février 2010 a été modifié afin de préciser les obligations et les responsabilités des municipalités vis-à-vis les barrages de castors ;
- ATTENDU QUE** l'entente proposée a été entérinée de façon unanime par le Conseil des maires de la MRC de Pontiac le 22 juin 2010 ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Nancy Dagenais et unanimement résolu d'autoriser Monsieur le Maire Graham Hawley et Monsieur Pierre Vaillancourt, directeur général, par intérim à signer, pour et au nom de la municipalité d'Otter Lake, l'entente relative à la gestion des cours et à la réalisation de travaux de nettoyage avec la MRC de Pontiac, tel que présenté.

Il est également résolu que la signature de ladite entente se fera dans les jours suivant la transmission de cette résolution à la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

Information aux membres du Conseil / Information for Council Members

Rapport du Maire

Tournoi de golf MRC/SQ 2010

Inspecteur Municipal (Total des permis vendus) 16 permis (550 \$)

Contremaître Municipal

Chef Pompier (911)

Correspondance

20 mai 2010, Programme récupération des contenants de peintures vides.

21 mai 2010, FQM congrès les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre

3 juin 2010 – MAMROT – Règlement d'emprunt 005-11-2009 modifié par règlement 99-06-2010

15 juin 2010, MAMROT – Programme de la taxe sur l'essence (TECQ)

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

10 juin 2010, MAMROT appel de candidatures Prix en infrastructures municipales.

11 juin 2010, MAMROT Modification à l'entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

17 juin 2010, MAMROT Reddition de comptes du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec 2005-2009

24 juin 2010, Gora/Argo

25 juin 2010, MRC - Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Outaouais

June 25th, 2010, MRC - Groundwater knowledge acquisition project within the Outaouais Region

28 juin 2010, Cyanobactéries

122-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Nancy Dagenais
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que La municipalité rembourse à GARO/ARGO la facture de 1,360 \$ pour l'inscription au programme RSVL pour les tests de la qualité de l'eau et la clarté pour les lacs la Ferme, Hughes, petit Hugues et McCuaig.

Adopté

123-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Nancy Dagenais
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, PIERRE VAILLANCOURT, Directeur Général / Secrétaire-Trésorier, par intérim, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 350,668.84 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 6 ième jour de juillet 2010.

PIERRE VAILLANCOURT, D.G. / Secrétaire-Trésorier, par intérim

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

Assurance Vie Desjardins	2,270.82
Beauchamp Service	504.61
Benson Auto Parts	211.80
Campbell's Bay Ciment	2.89
C-Fer Outaouais	1,084.33
CIMA	238,618.21
Coco Paving Inc.	348.01
CRSBP de l'Outaouais	79.01
Dale's Rona Hardware	53.28
Dicom Express	9.25
Diesel Injection Service	179.90
Doug Zacharias Trucking Ltd	10,979.01
Fournitures de Bureau Denis	853.66
Gauthier, Denis	175.00
Gauthier, Donald	140.00
Graveline Benjamin	533.34
Gravelle Guy	96.00
Gravelle, Josée	96.00
Gravelle, Nicole	96.00
Hawley, Graham	94.50
L & S Extincteurs Enrg	821.44
Laboratoire MicroB	328.30
Lafleur, Guy	96.00
Lafleur, Jean-Paul	96.00
Lafleur, Louis	96.00
Lance, Russell	96.00
Les Distributions d'Aqueduc	431.02
Les Huilesa H.L.H. Ltee	197.00
M.R.C. De Pontiac	66,468.00
Morin Sable & Gravier Enr.	5,900.21
Nicole Monette Forrester	63.00
Otter Lake Association Canada Day	334.00
Otter Lake Fire Department	765.21
Paul St-Jacques Inc.	158.02
PGGovern	112.88
Pièces d'Auto Boisfort	239.00
Pitney-Bowes Canada	417.55
Pontiac Marine	94.01
Pontiac Printshop	374.87
Pontiac Refrigeration	278.31
Presely, Cory	48.00
Presley, Brian	96.00
Réno Dépôt	1.75

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès Verbal

SOS Emergency Response Tech...	157.50
Sparling, Brian	96.00
The Equity	29.35
Tom Orr Cartage Cosnt.	9,301.58
Vadneau, Lee	96.00
Vadneau, Rodney	100.00
Vadneau, Ronnie	96.00
Vaillancourt, Pierre	254.47
WE pc.ca	55.00
Yvon Robert & Fils	257.57
Zacharias, Herbert	6,287.18
	<hr/>
Total outstanding:	350,668.84
	<hr/> <hr/>

Période de question 30 minutes / Question Period 30minutes

124-07-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Claudia Dubeau
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 21:25 heures

Adopté

Graham Hawley
Maire

Pierre Vaillancourt
Directeur général / Secrétaire-Trésorier par intérim